



# Balcons, loggias, coursives : pose en sécurité des garde-corps définitifs

Adopter les bonnes pratiques



Prévenir les chutes de hauteur



## Pourquoi agir ?

### Des enjeux humains

Les chutes de hauteur sont la 3<sup>e</sup> cause d'accident mortel au travail, juste derrière le risque routier et la manutention manuelle. Elles représentent entre 12 % et 13 % des accidents de plus de 4 jours d'arrêt, juste derrière la manutention manuelle et les chutes de plain-pied. Tous les salariés sont exposés, qu'ils installent les garde-corps ou se trouvent à proximité. Le levage et la pose présentent un risque de chute d'éléments, pouvant blesser les personnes au sol.

### Des enjeux juridiques

Responsabilité pénale et civile de l'employeur qui réalise les travaux (mise en œuvre des mesures de prévention), du maître d'ouvrage (fonctionnement effectif de la coordination SPS) et du maître d'œuvre (conception, suivi d'exécution).

Application des Principes Généraux de Prévention (art. L.4531-1 et L. 4121-2 du Code du travail).

### Des enjeux économiques

#### Pour l'entreprise

- ▶ Coût direct :
  - augmentation des cotisations accidents du travail
- ▶ Coûts indirects :
  - conséquences liées aux arrêts de travail
  - image de marque
  - manque d'attractivité d'un métier à risque
  - perte de qualification en cas d'inaptitude...

#### Pour le maître d'ouvrage

- ▶ Risque d'allongement du délai de chantier en cas d'arrêt par l'inspection du travail.



### Les pratiques dangereuses



Travail de pose face au vide



Retrait des protections de chantier avant la pose des garde-corps définitifs.

# Les pratiques à adopter

## Des protections intégrées en phase de conception

Garde-corps définitifs intégrés aux éléments préfabriqués du balcon.



## Avant de démarrer les travaux :

Les protections contre les chutes doivent être installées de manière continue. Leur mise en place dépend de :

- l'architecture,
- et des possibilités d'acheminement des garde-corps définitifs jusqu'à leur emplacement.

Le moyen retenu pour la pose des garde-corps définitifs devra être déterminé en concertation avec les entreprises :

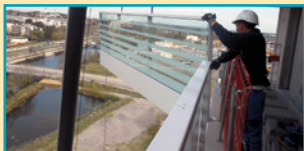
- de serrurerie,
- du gros-œuvre,
- le coordonnateur SPS.

L'objectif est de positionner correctement les protections de chantier (intérieures ou extérieures à la dalle).

## Les autres moyens de protections collectives provisoires

### Pose par levage depuis l'extérieur :

le salarié étant protégé par le garde-corps du gros-œuvre resté en place.



### Une protection provisoire grillagée à mailles rectangulaires :

permet plus facilement de passer les bras au travers sans se mettre en danger.

### Garde-corps provisoire fixé en applique à l'extérieur de l'élément préfabriqué avant son levage.

Avantage : moins de gênes posturales pour le poseur.

Point de vigilance : récupération différée depuis l'échafaudage du façadier ou d'une nacelle (PEMP).



Point de vigilance : elle peut permettre le passage du buste pour une tâche proche de la rive de dalle, avec un risque de chute.



### Installation du garde-corps définitif par éléments manportables, au-dessus ou au travers du garde-corps provisoire.

Points de vigilance : risque de retrait des lisses de protection et contraintes de manutention.



Avant le retrait des garde-corps du gros-œuvre, poser des filets tendus en travers des encadrements. Ces filets assurent une protection temporaire en attente de la pose des habillages définitifs.

## Et exceptionnellement, la protection individuelle

Ce mode de protection ne doit être employé qu'en dernier ressort par un personnel formé. L'ancrage doit être réalisé, soit par fixation normalisée à la construction, soit par un dispositif d'appui à un ouvrage.



## N'oublions pas le risque de chute d'objets sur les tiers

Assurer le balisage au sol en pied de bâtiment, au droit des zones de pose des serrureries. **Important : en complément, le maître d'œuvre et le CSPS doivent se concerter pour prendre en compte les déplacements autour de ces zones balisées.**

Adopter les bonnes pratiques



Prévenir les chutes de hauteur

RP-100/Fiche3\_10-2025 - Crédits photos et conception graphiques : Carsat Bretagne - Illustration : Pierre Cornu